

Lyon, le 22 janvier 2018

**LANCEMENT DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE RILLIEUX-LA-PAPE**

**Le Conseil de la Métropole du 22 janvier 2018 lance la nouvelle phase de renouvellement urbain de Rillieux-la-Pape en attribuant des subventions d'équipement au profit de Dynacité et SEMCODA afin de mener deux opérations urgentes de démolition sur le secteur des Alagniers.**

Ces opérations de démolition, représentant un total de 60 logements sociaux, ont été retenues dans le protocole de préfiguration des 14 projets de renouvellement urbain concernant la Métropole de Lyon dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Elles correspondent à des opérations déjà identifiées dans les projets de site.

Leur démarrage rapide permet d'enclencher le processus de renouvellement urbain mené par la Métropole dans ses quartiers. La Métropole participe à ces opérations à hauteur de 10% du coût d'opération comprenant les coûts techniques de démolition et les frais de relogement. La Métropole accorde une importance toute particulière à la qualité des opérations de relogement, à la satisfaction des ménages relogés, essentielle au succès des projets de renouvellement urbain. Compte tenu des délais de relogement souvent longs, la subvention est versée en 2 fois : 10 % au démarrage de l'opération, c'est à dire au lancement du relogement par le bailleur social et 90 % à la clôture de l'opération de démolition, qui devraient intervenir au plus tard début 2019.

Après le PNRU 1, qui s'était concentré sur la partie Est de la Ville Nouvelle de Rillieux-la-Pape (Semailles et Velette), **le NPNRU** a pour objectif de rattacher la ville nouvelle au reste de la ville, d'affirmer le Bottet élargi comme le centre-ville de Rillieux-la-Pape et de diversifier l'habitat pour atteindre une part de 50% de logement social dans l'ensemble des quartiers de la ville nouvelle. **Le désenclavement du secteur des Alagniers est aussi une des priorités de cette deuxième phase.**

Ces démolitions partielles de deux bâtiments, place Lenôtre et place Michelet (propriété de Dynacité) ainsi qu'avenue de l'Europe (propriété de la SEMCODA), accompagnées du relogement des habitants, **participent au désenclavement du quartier des Alagniers et permettent de dégager des potentiels fonciers dans une perspective de diversification de l'offre de logement des Alagniers** (aujourd'hui constitués à 100% par des logements sociaux).

Service Presse Métropole de Lyon :  
Nicolas PEREZ 04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59  
Nicolas.perez@grandlyon.com  
[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

**GRANDLYON**  
la métropole

## NPNRU dans la Métropole de Lyon

La volonté de la Métropole d'œuvrer en faveur de la solidarité dans sa dimension de cohésion sociale et territoriale a été formalisée dans le contrat de ville métropolitain signé avec l'État, 23 communes de la métropole et les partenaires, en juillet 2015. Le contrat de ville identifie 37 Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) et 29 Quartiers en Veille Active (QVA).

Afin de poursuivre et amplifier la transformation urbaine des QPV, la Métropole de Lyon s'est portée candidate au Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Ce nouveau programme vise à poursuivre le travail en concentrant l'effort public sur les QPV qui présentent les dysfonctionnements urbains les plus importants.

Au plan national, ce sont ainsi 5 milliards d'euros de l'ANRU, avec le concours d'Action Logement qui vont permettre de modifier les conditions de vie des habitants de ces quartiers. Une dotation supplémentaire d'1 milliard d'euros (dont 100 millions d'euros dès 2017) a été décidée par l'État en octobre 2016.

Dans la Métropole de Lyon, **14 sites ont été retenus par l'ANRU pour bénéficier du NPNRU**, se distinguant en 2 catégories : **les sites d'intérêt national et les sites d'intérêt régional.**

**Les 8 sites d'intérêt national** : Bron Parilly, Bron Terrailon/Vaulx-en-Velin Chénier, Lyon 9e Duchère, Rillieux-la-Pape Ville Nouvelle, Vénissieux Minguettes/Saint Fons Clochettes, Vaulx-en-Velin Grande île, Villeurbanne Buers nord, Villeurbanne Saint Jean.

**Les 6 sites d'intérêt régional** : Givors Les Vernes, Givors Centre-ville, Lyon 8e Langlet Santy, Lyon 8e Mermoz, Saint Fons Arsenal Carnot Parmentier, Saint Priest Bellevue.

Service Presse Métropole de Lyon :  
Nicolas PEREZ 04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59  
Nicolas.perez@grandlyon.com  
[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

**GRANDLYON**  
la métropole